Envoyé en préfecture le 16/12/2021 Reçu en préfecture le 16/12/2021 Affiché le ID: 011-200035855-20211209-2021 225-DE

Département de l'Aude

#### REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement de Carcassonne

# COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DOMAINE: **FINANCES** LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 09 décembre 2021 à 18 heures 00 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary

Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté

SOUS-DOMAINE: **SUBVENTIONS** 

de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET:** Plan de financement prévisionnel chantiers d'insertion 2022 Présents: Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Bernard PECH, Nadine ROSTOLL, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Isabelle SIAU, Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Robert BATIGNE, Eliane BOURGEOIS MOYER, Karole CAFFIER, Nicole CATHALA-LEGEVAQUES, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Prescillia GRANIER, Bernard GRIMAUD,

Philippe GUIRAUD, Gérard LAMARQUE, Gérard MONDRAGON, POUZADOUX, Jean-François POISSON, Pierre MONOD, Henri Jacqueline RATABOUIL, Eric ROSALIE, Jérôme SENAL, Gilles TERRISSON, délégués en service Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL,

Le nombre de est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Convocation du conseil en date du 02 décembre 2021

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants : Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Huber NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Raymond VELAND par Eric ROSALIE.

CERTIFIE **EXECUTOIRE PAR** RECEPTION PREFECTURE LE

Procuration(s): Brigitte BATIGNE à Philippe GREFFIER, Guy BONDOUY à Eliane BOURGEOIS MOYER, Evelyne GUILHEM à Denis BOUILLEUX, Bruno PERLES à Elisabeth ESCAFRE, Martine PUEBLA à Danielle FABRE.

Excusé(s): Sabine CHABERT, Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, CAU, Hubert CHARRIER, Véronique Dominique DUBLOIS, Benoit MERLIN, Charles PAULY, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Régine SURRE.

PAR PUBLICATION LE

> Absent(s): Alain BOUSQUET, Didier CALMETTES, Francois DEMANGEOT, Frédéric JEANJEAN, Thierry LEGUEVAQUES, Didier MAERTEN, Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, René MERIC, Bruno POMART,

PAR DELEGATION LE

Secrétaire de séance : Omar AIT MOUH.

Marc TARDIEU.

Signature



Monsieur le Président informe le conseil communautaire que dans le cadre de la mutualisation du dispositif d'insertion, un projet de chantier d'insertion 2022 a été déposé par la Communauté de Communes. Ce chantier s'adresse à des bénéficiaires de minima sociaux à raison de 50 % référant département de l'Aude, 50 % référant Etat.

Le chantier d'insertion « Cœur de Villages / Rénovation-Patrimoine » vise à travers la valorisation du patrimoine communal et intercommunal à rapprocher de l'emploi pérenne les salariés bénéficiaires du dispositif, à travers l'apprentissage des techniques de base des métiers du bâtiment et de l'entretien des espaces verts, et un soutien socio professionnel. Cette mission à caractère social permet la synergie entre le tissu économique local et la volonté d'accompagnement vers l'emploi des populations en difficulté.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'adopter le plan de financement prévisionnel du chantier d'insertion « cœur de villages / rénovation - patrimoine » 2022 et de l'autoriser à déposer les demandes subventions auprès des différents services instructeurs.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**ADOPTE** le plan de financement prévisionnel ci-après du chantier d'insertion « cœur de villages/ rénovation - patrimoine » 2022 :

Dépenses		Recettes
Salaires	238 825,00 €	182 251,00 €Subvention Etat
Gestion administrative	24 577,00 €	97 760,00 €Subvention Département
Prestations de service	154 000,00 €	50 000,00 €Subvention FSE
Autres	3 000,00 €	90 391,00 €Participation CCCLA
Total	420 402,00 €	420 402,00 <b>€</b> Total

**AUTORISE** Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subventions auprès des services instructeurs pour chaque chantier et à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

#### ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 09 décembre 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER